Poivre à Crémont, Ordonnateur à Bourbon

Le 21 septembre 1768

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 99

Dossier personnel de : *Cullo de Crémont, Cyr Honoré François de*. En ligne sur Irel-Anom, vue 53.

Lettre autographe, ce qui est rare au cours de son administration, le sujet très personnel en est certainement la cause.

On trouvera dans la base documentaire, au 24 août 1768, la lettre de Crémont au ministre où il lui demande de revenir en France, lettre à laquelle Poivre fait référence ici.

==========

A l'Isle de France, ce 21 septembre 1768

Affaire particulière

Répondu le 10 oct. 1768 par *le Postillon*

Je réponds, mon cher Ordonnateur, à votre lettre particulière du 18 août dernier.

Je vois avec le plus grand chagrin que le séjour de St Denis est contraire à votre santé et que vous êtes déterminé à repasser en France. J'ai lu la copie de votre lettre à M. le Duc de Praslin. Ce ministre en sera affligé, tant par rapport à vous que par le désagrément de confier des affaires aussi éloignées que le sont celles des colonies à des officiers nouveaux, et par la difficulté de faire un bon choix pour remplacer un ordonnateur qui joint aux lumières et aux qualités nécessaires, une expérience bien précieuse dans une colonie aussi éloignée et si différente de toutes les autres.

Ne serait-il pas possible, mon cher Monsieur, de trouver à quelque distance de St Denis un lieu à l'abri des grandes brises, où vous établiriez votre résidence, où vous ménageriez votre santé, et d'où vous pourriez suivre les différentes parties du service. Il me semble qu'il ne doit pas être impossible de trouver une habitation à louer, c'est à dire les logements nécessaires pour vous et pour vos bureaux sur une habitation dont l'air vous serait plus favorable. Je sens que dans la forme de notre législation qui veut que presque toutes les opérations se fassent en commun entre le Commandant et l'Ordonnateur, le service ne pourrait qu'être ralenti par votre résidence dans un lieu différent de celle du Commandant ; mais ce même service souffrira bien plus, si vous tombez malade. Si le dépérissement de votre santé vous force à repasser en France, que deviendra cette colonie dont vous avez monté l'administration ? Que deviendra le pauvre M. de Bellecombe qui, connaissant vos vues et vos principes, s'en rapporte à vous pour tout ce qui n'est pas purement militaire ? Je vois dans votre retour subit en France un tort si considérable pour la colonie que vous administrez, que je ne puis m'empêcher de vous prier instamment de faire les plus grands efforts pour rétablir votre santé et donner encore quelque temps à cette colonie que vous connaissez et qui a besoin de vous. J'attendrai donc, mon cher Ordonnateur, de nouvelles réflexions de votre part et quelques tentatives pour le rétablissement de votre santé, avant de vous envoyer la pièce que vous me demandez et que vous sentez bien que je ne puis pas vous refuser si vous me dites pour dernier mot que vous la voulez. Je me ferai toute la vie un plaisir de concourir, en tout ce qui dépendra de moi, à votre satisfaction. Dans ce moment-ci, je crains que les contrariétés que vous éprouvez ne vous aient autant affecté que l'intérêt de votre santé. Je crains que le manque de moyens, la disette d'argent, l'oubli apparent des Bureaux n'aient jeté le découragement dans votre âme. Je crains que votre candeur et votre modestie ne vous empêchent de voir le tort, peut-être irréparable, qui résulterait pour la colonie de Bourbon, de votre retour en Europe.

J'éprouve ici de fréquents maux de tête et de l'estomac dont je ne me vante pas ; j'éprouve des contradictions d'une nature bien plus violente que celles que vous essuyez. Comme vous je manque de moyens et je suis sans argent avec de plus grands besoins à satisfaire. Je n'ai ni conseil ni consolateur dans les affaires désagréables ou épineuses. J'ai affaire à un Commandant qui fait depuis une année les efforts les plus indignes pour soulever contre moi la partie véreuse de la colonie, pour avilir la portion

d’autorité que le Roi me confie, pour me faire insulter par les étourdis de sa Légion, pour me trouver en défaut, pour me calomnier et me supposer des torts. Il a joint aux fourberies, aux insinuations perfides, aux calomnies, les menaces les plus outrageantes. Il s’est associé toute la canaille de l’île, et jusqu’ici j’ai ri de tous ses projets. Les circonstances les plus désagréables dans lesquelles je me suis trouvé, ne m’ont pas découragé. J’ai senti au contraire qu’elles donnaient plus de ressort à mon âme. J’ai pensé à celui qui est seul le maître, qui voit les cœurs, juge les hommes et dissipe les projets des méchants. Dans cette pensée je me suis trouvé une force de géant vis-à-vis des petites malices d’un pygmée, et j’ai regardé toutes ces circonstances pénibles et désagréables comme des raisons de plus pour tenir ferme dans mon poste. Courage donc, mon cher Ordonnateur, faites de nouvelles réflexions et vous verrez que le moment où vous voulez faire retraite est peut-être celui où il faut vaincre. J’attendrai par *le Prudent* vos dernières résolutions, rien ne presse. Il n’y a point encore de vaisseau pour France. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Poivre

* * *